



Question a propos du dossier de surendettement

Par **hohl_old**, le **29/11/2007** à **09:18**

Bonjour,

voila j ai déposé un dossier de surendettement le 23/10/2007, et il à été déclaré recevable par la banque de france le 13/11/2007.

le probleme c'est que un de mes créanciers (ma maison de credit de voiture) veut récupérer ma voiture vu qu'il on été informé de mon dossier de surendettement, ils n'arretent pas de me harceler!

la banque de france m'a dit de ne rien faire, de ne pas rendre le véhicule, de les ignorer au maximum.

Mais ma mère qui s'est porté caution pour ce dossier de credit est elle aussi harceler par ma maison de crédit, est ce qu'elle risque quelque chose?

Merci